

CONSEILLER PEDAGOGIQUE ASH

Circonscription : ASH

LIEU D'EXERCICE	Poste implanté à la circonscription ASH (DSDEN 88).
ENJEUX ET DESCRIPTIF DU POSTE	<p>Placé sous l'autorité de l'IEN-ASH, dont il est le collaborateur direct, le conseiller pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assure un rôle d'animateur pédagogique de la circonscription, - participe à la formation continue des enseignants de la circonscription ASH. <p>La mission s'exerce dans le 1^{er} et 2nd degré et dans les Unités d'Enseignement des établissements spécialisés.</p> <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider et conseiller les enseignants dans leur pratique quotidienne de la classe, en particulier les nouveaux nommés. - Encourager les réussites pédagogiques, les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion. - Apporter une aide pédagogique aux établissements et aux services dans l'élaboration, le suivi, l'évaluation d'un projet particulier ou du projet d'établissement. - Concevoir et animer les stages du Plan de Formation Continue. - Dans le cadre de l'école inclusive : <ul style="list-style-type: none"> • appui aux circonscriptions pour les ULIS école, • animations pédagogiques et interventions auprès des autres circonscriptions : conception d'outils facilitant la scolarisation des élèves en situation de handicap, • accompagner les initiatives favorisant l'inclusion scolaire en lien avec les professionnels des établissements spécialisés. - Actualiser le site ASH, pour les dossiers qu'il a en charge. - Participer à la formation des enseignants de l'ASH, des AESH. - Assurer le suivi des T1 et T2, des candidats au CAPPEI.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la politique et les dispositifs de soutien aux élèves en difficulté dans les apprentissages et de la scolarisation des enfants en situation de handicap. - Connaître les approches pédagogiques adaptées pour les adolescents en grande difficulté scolaire, et les élèves en situation de handicap du 1^{er} et 2nd degré. - Définir et connaître des stratégies et des outils pour l'accompagnement des enseignants en cours de spécialisation. - Connaître et mettre en œuvre les programmes et le socle commun des connaissances. - Pouvoir élaborer une démarche et des outils de formation des enseignants non spécialisés accueillant des élèves handicapés. - Savoir apprécier de façon distanciée les diverses pratiques pédagogiques, les diverses démarches d'enseignement et d'apprentissage. - Posséder le sens de la communication et du travail en équipe. - Maîtriser l'outil informatique. - Faire preuve de disponibilité et de réactivité. - Rédiger des comptes-rendus, des notes. - Etre capable d'analyser une situation complexe, pour proposer des pistes de traitement.
SUJETIONS / CONTRAINTES	<p>Les candidats devront être titulaires du CAFIPEMF. Les enseignants titulaires du CAPPEI peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.</p> <p>Poste incompatible avec un exercice à temps partiel.</p>
RENSEIGNEMENTS	IEN ASH - 03.29.82.02.39